

Table des matières

1.	Rapport d'activité 2007	2
2.	Organes de la SSO 2007 / 2008	15
3.	Portraits des nouveaux membres du Comité	16
4.	Bilan 2007 de la SSO	
	- Bilan au 31 décembre 2007	18
	- Comptes de pertes et profits 2007	19
5.	Rapport des vérificateurs des comptes	21
6.	Bilan de l'ASMZ 2007	
	- Bilan au 31 décembre 2007	22
	- Comptes des pertes et profits 2007	23
	- Annexe au bilan au 31 décembre 2007	24
7.	Rapport du vérificateur des comptes	25
8.	Programme d'activité 2008	26
9.	Budget 2008	28

1. Rapport d'activité 2007

Introduction

Au cours de l'année politico-sécuritaire 2007, il est devenu évident qu'il faut donner à l'armée XXI le temps dont elle a besoin. Le Parlement a rejeté toute évolution ou mesure de réforme précipitée. Le DDPS doit respecter ce rythme de marche, car il est convenable à une armée de milice. L'étape de développement 08/11 a trouvé une majorité après que la commission de politique de sécurité du Conseil des Etats a réduit la cadence et a demandé des clarifications plus approfondies. La même direction de marche a été suivie par la petite Chambre lors de l'initiative parlementaire en faveur du doublement du pourcentage de militaires en service long. Dans ce cas également, le Conseil des Etats exhorta le Conseil national à accorder à l'armée une phase de consolidation. La SSO avait activement exercé son influence sur ces deux projets.

Le 21 octobre 2007, le souverain a élu son parlement pour la législature 07/11. Entre-temps, les commissions aussi se sont constituées. Cela signifie pour la SSO de trouver le contact avec les nouveaux présidents et membres des commissions de sécurité, de se familiariser avec la nouvelle constellation politique, d'apporter son appui à la formation d'alliances solides, de poursuivre son travail de conviction pour le maintien de l'armée de milice et d'éviter que l'armée soit considérée responsable de défaillances dont l'origine doit être cherchée dans la société actuelle et dans la mutation de ses valeurs.

1. Assemblée des délégués

1.1. Affaires statutaires

L'assemblée des délégués du 17 mars 2007 a eu lieu dans la très fastueuse Salle du théâtre du Kursaal à Interlaken. Dans son message, le Conseiller d'Etat bernois Hans-Jürg Kaeser a fait part de ses réflexions en tant que chef de la direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne, alors que le Chef de l'Armée, le Cdt C Christophe Keckeis, a souligné l'importance d'une communication basée sur la compréhension mutuelle.

Un des points culminants d'une association faïtière est l'adhésion de nouveaux membres. C'est avec vifs applaudissements qu'on a accueilli la Société suisse des officiers d'aide au commandement et la Société des troupes de sauvetage Suisse-alsacienne.

Les statuts de la SSO connaissent une période statutaire de maximum 6 ans pour les membres du comité. C'est la raison pour laquelle on a dû prendre congé du vice-président et chef de la communication le colonel David-André Beeler, et du Lt col Hil-

degard Zobrist. Le vice-président, le colonel EMG Hans-Ulrich Bigler, et le Lt col EMG Ivo Burgener ont démissionné après quatre années d'activités au sein du comité. Le président a honoré leur engagement pour la SSO avec ses plus vifs remerciements. Deux nouveaux membres ont été élus au comité, notamment le colonel EMG Adrian Ambühl¹, chef de l'arrondissement du canton de Berne, et le Lt col Peter Graf, président de la Société d'officiers de Winterthur jusqu'au mois de juin 2007. L'élection de ces deux nouveaux membres provenant des deux majeures sections de la SSO constitue un renforcement important pour le comité.

Le 7 janvier 2008 nous est parvenu le triste message, qu'Adrian Ambühl était décédé le 6 janvier. Nous tiendrons le camarade en bon souvenir.

1.2. Sécurité intérieure – Qui fait quoi ?

Un des postulats de la SSO dans les débats sur l'étape de développement de l'armée concerne la réalisation d'un concept global pour la sécurité intérieure. Celui-ci était donc le thème de la table ronde, à laquelle ont participé quatre personnalités actives au sein de la sécurité intérieure de la Suisse. Sous la direction du colonel David-André Beeler, la table ronde a mis clairement en évidence les points communs et les points divergents. La Conseillère d'Etat Mme Karin Keller-Sutter, directrice du département de justice et police du canton de Saint-Gall, confirme que les cantons s'efforcent d'augmenter les effectifs de leurs corps, toujours plus souvent engagés en raison de la criminalité des étrangers et de l'augmentation de la violence. Pourtant, l'orientation des capacités policières aux grands événements comme l'EURO 08 ou le WEF n'a pas de sens. Dans de tels cas, il faut pouvoir coopérer pragmatiquement avec l'armée et les différents concordats de police. Selon le commandant de la Sécurité Militaire, le Brigadier Urs Hürlimann, l'armée est la plus grande formation d'intervention capable d'assurer la disponibilité immédiate. Ceci doit garantir l'appui nécessaire à la police civile, lorsque sa capacité à durer diminue. La Sécurité Militaire est en premier lieu le corps de police de l'armée. Dès 2008, 125 policiers militaires renforceront les cantons dans la protection des ambassades, car cette tâche ne doit pas être sous la responsabilité de militaires de milice. Cela est reconnu à l'unanimité – soit parmi les participants à la table ronde qu'auprès des personnes présentes dans la salle. C'est un des points positifs de la plateforme du DDPS et des directeurs des départements cantonaux de justice et police, qui a été apprécié comme un grand pas en avant. Par rapport au fédéralisme, selon Beat Hensler, commandant de la police de Lucerne et président de la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse, il faut aussi prendre en considération la bonne coopération intercantonale et les concordats. La Conseillère d'Etat Keller-

Sutter est convaincue que le fédéralisme est la solution la plus judicieuse et la plus économique pour la police et qu'il promet aussi la compétition. Par contre, le directeur du Service pour l'Analyse et la Prévention, M. Urs von Daeniken, déplore le manque d'une conduite centralisée et d'une banque de données de la police. Il trouve également regrettable le risque d'une «perte par frottement» dans les tâches de coordination. Il plaide pour une forte coopération internationale en faveur de l'échange d'informations. D'après la directrice radicale du département de justice et police, un point faible serait la protection de l'Etat. Dans ce domaine, la Suisse avance volontairement et sans nécessité sur un terrain dangereux. A ce propos, elle se déclare en faveur de la révision de la Loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure.

2. Comité

Durant l'année écoulée, le Comité a tenu 4 séances, le bureau directeur en a tenu cinq. En outre, le Comité s'est réuni pour deux séminaires, notamment au début de l'année à Spiez pour un séminaire consacré à l'analyse de réflexions visant à renforcer le système de milice de l'armée. A cette occasion, les trois orateurs invités au séminaire, le D^r Christoph Karli, la Conseillère nationale Ursula Haller et le D^r Enrique Steiger, ont enrichi les connaissances du Comité en faisant part de leurs réflexions en la matière. Le Comité s'est aussi plongé dans les sujets touchant à la sécurité intérieure, aux militaires en service long et à la promotion de la paix. Le deuxième séminaire qui s'est tenu à la fin août à Charmey/FR était consacré à l'instruction, au nombre de militaires en service long et à leur tâche ainsi qu'à la création d'un département de la sécurité. Le colonel EMG Philipp Bühler, commandant de l'ER d'infanterie SL et la Conseillère nationale fribourgeoise Thérèse Meyer-Kälin ont apporté une contribution très importante en faisant part de leurs précieuses réflexions. Pour terminer, le comité a dressé un agenda de tous les sujets relevant touchant à l'armée. Cet agenda sera toujours actualisé et constituera le programme d'activités pour le Comité et les sections de la SSO pour les prochaines années.

Lors de la séance constitutionnelle à début avril, le Comité a élu à la vice-présidence le Lt col EMG Hans Schatzmann; les autres membres du bureau directeur resteront en fonction pour une autre période. Au début du mois d'octobre, lors d'une séance, le Comité a saisi l'occasion pour assister à une présentation du système d'information de gestion des Forces terrestres (FIS) à Thoune. Le même jour, le Comité a élu le nouveau rédacteur en chef de l'ASMZ, le d^r phil et colonel EMG Roland Beck, qui est entré en fonction le 1^{er} janvier 2008.

Dans toutes les questions touchant à la politique de sécurité et militaire, le Comité a pris ses positions à l'unanimité. L'avenir de l'ASMZ était un sujet très discuté. La SSO célèbre ses 175 ans et cet anniversaire se profile déjà à l'horizon. Une brochure

commémorative sera consacrée à cet anniversaire. L'idée de demander des contributions rédactionnelles aux sociétés d'officiers rattachées à la SSO a reçu un écho très positif. En contribuant à la réalisation de cette brochure, les sociétés d'officiers signalent clairement leur engagement civique en tant que piliers de l'Etat suisse pendant plus de 200 ans et leur disponibilité à poursuivre leurs efforts pour notre pays aussi à l'avenir.

3. Conférences des présidents

Pendant l'année écoulée, le Comité a tenu trois conférences des présidents à Olten. En février et en juillet, l'accent des conférences était essentiellement sur les informations touchant à l'ASMZ. En novembre, les présidents ont eu occasion d'écouter les réflexions du divisionnaire Werner Bläuenstein, Chef BLA, et de s'informer de manière détaillée sur les défis et les problèmes à maîtriser par la logistique. En occasion de la conférence des présidents, le colonel EMG Roland Beck a présenté son futur concept rédactionnel, et le Lt col Peter Graf a montré aux présidents, comment leurs sections peuvent se servir des rapports de brigade pour le recrutement de nouveaux membres.

Comme d'habitude, l'échange d'informations parmi les présidents et avec la direction de la SSO a été très animé, notamment sur l'endroit où déposer l'arme personnelle et les munitions de poche, l'élection du nouveau chef de l'Armée, l'agenda politico-sécuritaire et la campagne contre l'initiative « Contre le bruit des avions de combats à réactions dans les zones touristiques ».

4. Commissions

4.1. Commission ASMZ

2007 a été la 173e année de parution de l'ASMZ.

4.1.1. Rétrospective

L'année écoulée était riche en changements. En février 2007, l'évaluation du sondage avait montré que les lecteurs approuvaient les grands traits de l'orientation actuelle de l'ASMZ, même si d'une manière assez sélective par rapport au grade et à l'âge des lecteurs. Certaines modifications ont été demandées respectivement exigées, mais une fusion devrait être évitée pour le moment. De plus, l'abonnement préférentiel est un point contesté. La presse militaire a ou aura tôt ou tard des problèmes économiques dans toutes les régions linguistiques en raison du développement démographique au sein du corps des officiers. Lors du processus de définition du

nouveau rédacteur en chef la sauvegarde de la base économique de l'ASMZ à long terme a de nouveau été discutée par les membres de la commission et du comité. La réduction des effectifs de l'armée est une réalité et elle a des répercussions directes sur le nombre de tirage des revues militaires. A cet effet, des formes de collaboration ont été examinées, et un partenariat avec la revue « Schweizer Soldat » s'est révélé le plus idoine, même si l'analyse a démontré assez clairement que le moment pour un changement d'une telle envergure n'était pas encore arrivé. Cet organe de publication indépendant est solidement ancré dans la SSO, il est donc bien possible qu'un peu de nostalgie puisse influencer le débat.

Suite aux importants changements au sein de la maison d'édition Huber & Co SA, il a été décidé à la séance du comité du 18.6.2007 de résilier tous les contrats avec la maison d'édition de Frauenfeld pour la fin de l'année. L'appel d'offres et le procédé de sélection d'une nouvelle maison d'édition ont été pris en main par le président de la commission, M. Markus Blass, en collaboration avec le nouveau rédacteur en chef désigné. Finalement, en décembre, le contrat avec Equi-Media SA de Volketswil a été signé par le président de la commission et le président de la SSO. Nous nous réjouissons de pouvoir, dès le 1^{er} janvier 2008, profiter des compétences de la maison d'édition susmentionnée pour la publication de l'ASMZ ainsi que pour assurer l'administration de certaines sociétés d'officiers rattachées à la SSO.

Lors de cette phase de décision, il est devenu évident qu'il faudrait nouvellement définir les compétences de la commission de l'ASMZ qui sont fixées dans un règlement daté de 1981 et qui sont restées inchangées malgré la modification des statuts en mars 2006. Ces changements ont causés le départ de quelques membres de la commission qui ne se sentaient pas pris en considération. Dès à présent, c'est le bureau directeur qui s'occupe des affaires courantes. A la fin de la période transitoire avec la nouvelle maison d'édition, la commission sera nouvellement constituée et ses tâches seront redéfinies de manière précise.

Le comité est convaincu que l'ASMZ doit rester autonome du point de vue organisationnel, rédactionnel et financier, cela afin de continuer à apporter sa contribution professionnelle et indépendante au débat sur la politique de sécurité de notre pays et confirmer ainsi son profil de revue militaire renommée, non seulement en Suisse mais aussi dans tous les pays de langue allemande en Europe. C'est ainsi que M. Louis Geiger a assuré le succès de cette revue militaire pendant les huit années de sa présidence. Le comité exprime ses plus vifs remerciements au rédacteur en chef sortant pour son formidable engagement et lui souhaite bonne chance pour son avenir. Nos remerciements vont aussi au personnel de Huber & Co SA, qui a assuré la production de l'ASMZ pendant de longues années ainsi qu'au secrétariat de la rédaction pour son impeccable travail d'administration.

4.1.2. Rédaction

En 2007, le travail de l'ASMZ était basé sur les trois piliers suivants :

1. La Suisse a besoin d'une stratégie pour sa politique de sécurité. De cette stratégie se déduisent les prestations politiques à apporter par l'armée. Sur la base de ces paramètres, la direction de l'armée pourra ensuite développer sa doctrine d'engagement.
2. La Suisse, en tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève, doit être un modèle dans toutes les questions touchant au droit des gens en temps de guerre.
3. La formation des cadres militaires renforce la formation en management civile.

Etant donné que les officiers participent de moins en moins aux débats contradictoires PRO & CONTRA, cette rubrique a été supprimée dans la deuxième moitié de l'an. L'ASMZ a financé les deux numéros spéciaux encartés « Armée et économie » et « Arène de politique de sécurité : quelle armée a de l'avenir ? ». Les autres numéros spéciaux, tels que Military Power Revue, le Congrès du printemps de l'Académie militaire (MILAK), PRO MILITIA ont été financés directement par les éditeurs.

En 2007, l'ASMZ n'a organisé aucun voyage pour ses lecteurs. Pour le voyage en Egypte, il n'y avait pas assez d'inscriptions. Entre-temps, le comité de la SSO a décidé que ce n'était pas la tâche de la rédaction de l'ASMZ d'organiser de tels voyages pour ses lecteurs.

4.1.3. Rapport des finances

Les comptes au 31 décembre 2007 bouclent par une perte opérationnelle de Fr. 6'358.86. Les recettes se montent à Fr. 335'778.40.- et les dépenses à Fr. 342'137.-. Le bilan de l'ASMZ se monte à Fr. 616'340.52, avec un capital propre de Fr. 466'601.82 et des provisions se montant à Fr. 125'000.-. Le tirage moyen en 2007 a été de 19'519 exemplaires, ce qui signifie un recul de 1000 exemplaires.

Les prestations opérationnelles sont très satisfaisantes, mais nous devons ces bons résultats exclusivement à l'engagement et à la discipline du rédacteur en chef et de son équipe. Nous remercions nos nombreux donateurs, qui par leur appui ont fortement contribué à la réalisation d'une plus-value pour notre revue. Nous remercions aussi le chef des finances sortant, le Lt col Felix Lienhard, pour son engagement pendant de longues années et pour les très bons résultats de sa politique d'investissement.

4.2. Commission Internationale

Pour la première fois, deux jeunes officiers ont eu la possibilité de participer au workshop organisé pour les jeunes officiers de réserve, qui a eu lieu à Riga en même temps que le Congrès d'été de la CIOR. Leurs expériences ont été publiées dans l'ASMZ du mois de septembre. Les activités des membres de la Commission internationale étaient principalement concentrées sur la collaboration au sein des groupes de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve, notamment CIMIC, CIOMR, PfP et le Governing Board de la CIOR. D'autres informations se trouvent sur www.cior.net et www.ciomr.org.

En 2008, la CIOR célébrera son 60^e anniversaire, et la SSO fêtera ses 175 ans. Le séminaire de la CIOR consacré au Partenariat pour la Paix fera partie du programme du jubilé de la SSO et aura lieu du 16 au 19 octobre 2008 dans l'Ecole d'Etat-major général à Kriens. Après avoir esquissé ses idées pour ce séminaire, la Commission a reçu l'appui du chef de l'Armée et l'approbation du Chef du DDPS.

Deux membres de la Commission ont représenté la SSO lors d'un événement organisé par l'Initiative Gaming, qui a eu lieu à Pula, en Croatie. La Slovénie assure actuellement la présidence de l'initiative.

Fin 2007, la convention entre la SSO et le DDPS touchant aux prestations et aux tâches de milice à apporter dans le cadre international a été prolongée, en conformité avec le contrat-cadre.

5. Séminaire pour jeunes officiers

Lors du séminaire tenu les 9 et 10 novembre 2007 et consacré au thème « L'Armée suisse – un cas particulier ? », 34 jeunes officiers de toutes les régions linguistiques ont eu occasion d'analyser et de comprendre la particularité de notre pays. A cette occasion, ils ont pu suivre des conférences très intéressantes et instructives, enrichies d'anecdotes personnelles des orateurs et ont ensuite eu l'occasion d'approfondir le thème dans le cadre des groupes de travail. Le séminaire a donné aux jeunes officiers la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances sur les principales particularités de leur nation. Lors d'une visite inattendue, le Conseiller fédéral Samuel Schmid a saisi l'occasion pour répondre spontanément aux questions des jeunes officiers. "Celui qui veut comprendre la particularité de l'Armée suisse doit avant tout comprendre la particularité de la Suisse".

Dans son allocution, l'historien Bernhard Altermatt, nous faisait revivre les débuts de l'Histoire suisse en se concentrant sur les aspects liés au fédéralisme, à la diversité linguistique et à la démocratie directe. La caractéristique de l'identité nationale et de la neutralité, furent les sujets traités par M. Alois Riklin, professeur de droit de Saint-

Gall. En définissant la neutralité comme "une preuve de l'astuce du petit pays contre les grandes puissances", il lui donne une importance ni trop grande ni trop petite.

La présence au séminaire des deux politiciens de Lucerne, Monsieur le Conseiller national socialiste Hans Widmer et de Madame la Conseillère aux Etats radical-démocratique Helen Leumann, a donné un accent particulier à la table ronde, à laquelle ont participé aussi Monsieur Bernhard Altermatt, le br Marcel Fantoni, qui venait de donner une description très intéressante de son école d'état-major général, et le président de la SSO, qui n'a pas caché ses soucis concernant le fait que l'armée puisse devenir un "jouet" entre les deux pôles.

Oui, la Suisse est un cas particulier avec tous ses avantages et ses désavantages constatait le vice-président de la SSO, le Lt col EMG Hans Schatzmann. Le système de milice est un de ses piliers. Ce système peut uniquement survivre si ensemble nous mettons le meilleur en oeuvre. En participant au séminaire, les jeunes officiers ont donné une preuve de cette volonté et nous devons les remercier. La SSO adresse également ses remerciements au Don national suisse pour avoir encore une fois contribué financièrement à la réalisation du séminaire qui, comme dans le passé, a eu lieu au Centre d'Instruction de l'Armée (CIAL) à Lucerne.

6. Prises de position

La seule procédure de consultation à laquelle la SSO a été appelée à participer concernait un projet qui n'appartient pas réellement à ses compétences-clés; la révision de la loi sur le service civil et de la loi fédérale sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir.

Comme la majorité des organes consultés, la SSO s'est également prononcée en faveur de la preuve par l'acte avec un facteur de 1.5. L'examen des demandes exécutées par la commission d'admission est sérieux mais coûteux, et peut être supprimé compte tenu des plus de 90 pourcents d'admissions. Malgré cela, la SSO attend que les requérants soient obligés de déclarer expressément qu'ils ne peuvent concilier le service militaire avec leur conscience pour clarifier ainsi qu'il ne s'agit pas d'un libre choix entre deux options.

La SSO est également favorable à l'augmentation à 4 pourcent du taux de la taxe d'exemption de l'obligation de servir.

7. Communication

Suite au départ du colonel David Beeler, le domaine de la communication est resté sans responsable. Lors de la session en automne 2006 à Flims, le président de la SSO a regretté le manque de contacts directs avec les médias. C'est pourquoi il a

proposé au comité une solution externe. La SSO est fortement reliée aux organes politiques et à leur agenda en ce qui concerne, par exemple, des événements extraordinaires ou des réactions aux informations provenant du DDPS. Pendant les périodes de haute intensité et afin de mettre la dernière touche aux communiqués de presse, le comité a besoin d'un renforcement. Monsieur Christoph Meier, propriétaire de l'agence Marpa Communications a été mandaté et assiste désormais le bureau directeur dans toute activité liée à la communication.

Dans l'ensemble, l'on peut constater que les médias sont intéressés aux déclarations de la SSO. Le président ainsi que les trois vice-présidents ont été sollicités à de nombreuses reprises pour des prises de position. Pourtant, si un sujet n'est pas suffisamment important ou tout à fait temporel, on peut aussi décider de ne pas communiquer!

Le comité informe continuellement ses membres par moyen des trois organes de publication ASMZ, RMS et RMSI ainsi que par l'internet.

7.1. Communiqués de presse

Outre le communiqué sur son assemblée des délégués, la SSO a publié neuf communiqués. Elle s'est prononcée sur nombre de sujets touchant à la politique de sécurité :

En février 2007, la SSO soutient la décision prise par la Commission de politique de sécurité du Conseil des Etats (CPS CE), de donner le feu vert à la mise en oeuvre de l'étape de développement de l'armée pour les années 2008/2011. Le 12 juin, la SSO constate avec satisfaction qu'après la décision du Conseil national l'étape de développement 08/11 est en route. La semaine précédente, elle avait salué la décision du Conseil national concernant le programme d'armement 2007.

Le 8 juin 2007, la SSO félicite le nouveau chef de l'Armée, le brigadier Roland Nef, et se déclare très satisfaite de la décision du Conseil fédéral de nommer suffisamment tôt la succession du Commandant de corps Christophe Keckeis. Grâce à cela, le nouveau chef de l'Armée a eu plusieurs mois à disposition pour se mettre au courant de la mission complexe avant son entrée en fonction.

Au mois de juin, la SSO a dû confirmer que l'ASMZ demeurerait autonome et indépendante. En effet, la « Sonntagszeitung » avait publié des informations erronées causant la confusion. Le 5 septembre 2007, le public a été informé de l'élection du nouveau rédacteur en chef.

La SSO a exprimé à deux reprises son rejet d'un doublement du pourcentage de militaires en service long; à la fin août par une lettre adressée aux membres de la

commission de sécurité du Conseil des Etats et le 20 septembre par un communiqué en faveur de la décision du Conseil aux Etats.

Pour terminer, dans son communiqué de presse du 12 octobre 2007, la SSO a publié sa position dans le cadre de la procédure de consultation concernant le service civil et la taxe d'exemption de l'obligation de servir. Tous les communiqués de la SSO ont été publiés en allemand et en français et sont disponibles sur Internet.

8. Evolution du nombre de membres

Les membres annoncés par les sections de la SSO au 31 décembre 2007 étaient 22'913. Cela signifie un recul d'environ 500 membres par rapport à l'année 2006. Malgré cela, un aspect positif est le fait que quelques sociétés d'armes et de services, telles qu'AVIA, AGFACo et la SSOS ont enregistré une augmentation du nombre de leurs membres.

En considération des résultats très positifs du recrutement achevés par les orateurs de la SSO et des sociétés cantonales lors du stage central de formation pour les officiers ainsi que par les sociétés d'armes et de services dans les écoles d'officiers, il est évident que le recul du nombre de membres doit avoir sa cause dans le fait du désengagement des anciens. Le grand nombre d'officiers qui quittent l'armée après avoir accompli leur service militaire est alarmant. Comme cela a lieu toujours plus rapidement, c'est sur cet aspect que l'on doit concentrer les efforts. La devise « officier un jour – officier toujours » doit être ancrée et appliquée de plus en plus. Il faut prendre conscience du fait que l'armée a effectivement besoin des notions et des connaissances civiques de tous nos camarades. A cet effet, des programmes sociaux attrayants et des grands efforts de recrutement sont indispensables. La SSO met tout en œuvre afin que la présence des sociétés cantonales des officiers soit assurée également aux rapports des brigades.

La SSO entretient des contacts occasionnels avec les associations d'officiers des nombreuses écoles supérieures, mais une adhésion à la SSO ne se profile pas à l'horizon. Il faut pourtant constater qu'il y a un certain nombre d'officiers qui sont membres de deux associations et il serait très important d'être informé à chaque fois qu'un membre quitte l'association après avoir terminé ses études afin d'en pouvoir faire part à la société cantonale d'officiers concernée.

Pour augmenter son degré de notoriété et ainsi se donner la chance de recruter de nouveaux membres, la SSO a participé avec un stand aux Journées de l'armée du 20 au 25 novembre à Lugano; quelques membres de son comité et des sections tessinoises ont assuré la présence. Une des attractions du stand était une vidéo qui présentait différentes déclarations de nombreuses personnalités; du Général Dufour

au chef de l'Armée, sur les raisons pour lesquelles il faut s'engager ensemble pour notre pays.

Les trois revues militaires ASMZ, RMS et RMSI ont suscité l'intérêt des visiteurs, de même que les dépliants de la SSO et des autres sociétés d'officiers. Même si l'emplacement n'était pas satisfaisant – comme d'ailleurs à Thouné l'année passée – toutes les personnes engagées au Stand étaient d'accord que ça méritait l'effort. En effet, malgré le mauvais temps, plus que 100'000 personnes ont visité cette manifestation.

9. Rapport des finances

Les comptes de la SSO bouclent l'année de manière satisfaisante. En ce qui concerne les recettes, les cotisations des membres et les revenus d'intérêts ont augmentés par rapport au budget, tandis que les dépenses sont restées en dessous du budget. Par contre, les heures de travail et donc les coûts du secrétariat ont été sous-estimés. Il va de soi que si la SSO augmente le nombre de ses publications, cela a des conséquences directes sur les coûts de traduction. Une SSO active à l'extérieur signifie beaucoup de travail à l'intérieur. Sans les prestations supplémentaires du secrétariat nous n'aurions pas pu nous présenter si professionnellement. Les nombreuses publications ont abouti à des coûts élevés de traduction.

L'an 2007 était la première année de gestion avec la nouvelle structure du secrétariat et la répartition des tâches dans le comité directeur. Dans la rétrospective on peut clairement constater que la décision était bonne. En même temps, il faut remarquer qu'il n'existe plus un potentiel économique. D'autres réductions de coûts ne peuvent être atteints que par une diminution des prestations ou une redistribution des tâches par les membres du comité directeur et du comité.

10. Politique militaire et de sécurité

Les enseignements tirés de la session d'automne 2006 à Flims ont amené le comité à entrer très tôt en contact avec les parlementaires en vue des étapes de développement 08/11. Le 23 janvier 2007, le bureau directeur a invité des représentants des partis bourgeois à une table ronde qui a eu lieu à Zurich et au cours de laquelle la SSO a fait part des trois conditions préalables pour que l'étape de développement soit acceptée:

1. Pas de spécialisation des rôles dans l'instruction (ce terme n'est plus utilisé). L'instruction concerne toutes les missions de l'armée. Tous les militaires sont instruits dans le combat interarmes, et cela vaut aussi pour l'infanterie. Sur ce

point, les partis ont signalés leur accord, bien conscients du fait que cela aura son prix.

2. Le nombre de formations doit être choisi de manière de permettre à tout moment une instruction pour toutes les fonctions. La SSO évite expressément de fixer un nombre déterminé.
3. Engagements à l'étranger: il faut maintenir le status quo. Il serait éventuellement judicieux de prévoir aussi des spécialistes ou des supports matériels.

Les entretiens avec les conseillers nationaux et les conseillers aux états de l'UDC, du PDC et du PRD ont été très animés. Tous les interlocuteurs visaient à un consensus en matière de politique de sécurité, mais personne ne savait exactement ce que cela pourrait amener. Les représentants des partis susmentionnés voulaient surtout connaître la position de la SSO, et la réponse était qu'il faut absolument réaliser l'étape de développement prévue afin d'assurer la réussite de l'armée. Dans ce sens, la SSO avait déjà écrit une lettre aux membres du Conseil aux Etats en vu du traitement du projet prévu pour le 8 mars 2007. Le Conseil national devait s'occuper du projet dans sa session d'été. Entre-temps, la situation politique avait changé. Les motions suivantes auraient dû être appuyées par le PRD, le PDC et le PS:

- Le doublement du pourcentage de militaires en service long;
- Le doublement des effectifs pour les engagements à l'étranger;
- Remise des munitions de poche à l'arsenal.

Ces motions étaient agendées au Conseil national pendant la session d'été, mais elles ne concernaient pas directement l'étape de développement 08/11. Ces motions ont des conséquences négatives sur le système de milice, et la SSO ne peut pas les soutenir. Surtout les conséquences d'un doublement du pourcentage des militaires en service long devraient être examinées de manière approfondie. Cette motion amène à un changement latent du modèle de milice actuel et dérive dangereusement vers une armée professionnelle.

Concernant le contingent pour les engagements à l'étranger, la SSO recommande de maintenir le status quo. Elle assume la position du Plan directeur de l'armée qui prévoit une augmentation graduelle à moyen ou à long terme. Dans cette question, la SSO garde son sang froid car il ne sera pas possible de trouver à court ou à moyen terme le personnel compétent nécessaire, ce qui a été confirmé par le DDPS entre-temps.

Lors d'une brève visite en compagnie du Chef du DDPS, le président de la SSO et un membre du comité ont eu occasion d'apprécier personnellement le travail précieux de la Swisscoy. En ce qui concerne l'arme personnelle, pour des raisons militaires et civiques, la SSO recommande de maintenir la règle actuellement en vigueur.

Elle insiste surtout sur le fait que l'arme soit gardée à la maison. Les tirs obligatoires doivent être effectués. Entre-temps, le Parlement a décidé la remise des munitions à l'arsenal. La SSO peut accepter cette solution.

Le bureau directeur de la SSO a fait part de ses doutes et de ses réserves lors d'une 2^e table ronde le 18 mai 2007 tenue avec les conseillers nationaux de l'UDC et du PRD. Le PDC n'était malheureusement pas représenté.

En date du 4 juin 2007, la SSO a adressé une lettre au Conseil national dans laquelle elle se prononçait en faveur des étapes de développement et soumettait sa position sur les propositions de minorités.

La SSO a opposé de manière véhémente le doublement du pourcentage de militaires en service long. Lors d'un séminaire, le comité s'était prononcé à l'unanimité contre ce projet et avait ensuite défini ses positions dans une lettre adressée à la commission de politique de sécurité du conseil aux états ainsi qu'à tous les membres du conseil. Le projet en question a été traité et rejeté dans la session d'automne. Suite à une autre lettre de la SSO adressée au Conseil national, ce dernier a corrigé la décision qu'il avait prise dans sa session d'été.

L'étape de développement 08/11 peut être réalisée maintenant. Pourtant, sur le plan stratégique, les débats doivent continuer et s'étendre à tous les instruments touchant à la politique de sécurité. La Suisse est encore très loin de la réalisation d'une base commune solide en matière de politique de sécurité.

11. Remerciements

A fin 2007, le Commandant de corps Christophe Keckeis a officiellement pris sa retraite. La SSO a entretenu des contacts intensifs avec lui. Même si quelque fois les opinions étaient divergentes, les contacts étaient toujours caractérisés par un respect mutuel et par la conviction de servir à une cause commune. Le comité exprime à Christophe Keckeis ses plus vifs remerciements pour son engagement extraordinaire et lui adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à toutes nos sections, à leurs présidents et aux membres de leurs comités. Ils sont à la base et portent le poids principal de la vie de la société. Le comité a besoin d'eux pour sa formation d'opinion, et c'est seulement ensemble que la SSO peut demeurer forte.

Pour terminer, nous remercions le Conseiller fédéral Samuel Schmid pour sa constante disponibilité au dialogue avec la SSO.

28 janvier 2008

Le Comité

2. Organes de la SSO 2007/2008

Comité

Col EMG Michele Moor** Président (jusqu'au 15 mars 2008)	TI	Lt col Rolf Häfeli (jusqu'au 15 mars 2008)	SSOLOG
Col EMG Hans Schatzmann** Vice-président	SO	Lt col Willi Keller	SO trp bl
Col EMG Hans Schatzmann** Vice-président	SO	Lt col Olivier Savoy	AVIA
Col Denis Froidevaux** Vice-président	VD	Major EMG Niels Büchi (jusqu'au 15 mars 2008)	ASOR
Major Markus Blass** Vice-président (jusqu'au 15 mars 2008)	SSOART	Major Matteo Cocchi*	TI
Lt col Harry Morger** Chef des finances	SSOLOG	Major Peter Fischli	SH
Col EMG Raynald Droz	FR	Major Heidi Kornek	OGA
Col EMG Stefan Holenstein	SS Of Disp	Cap Michael Marty	SZ
Col EMG Hans Georg Lüber	GE	Plt Rainer Ringgenberg	AGFACo
Col EMG Robert Riedo	FR		
Col EMG Thomas Rohrbach*	SSOS		
Col EMG Walter Steiner	SG		
Col EMG Martin Wohlfender*	SOGART		
Col Rino Fasol	TI		
Lt col EMG Franz Gander	NW		
Lt col EMG Christoph Zimmerli	BV/BC		
Lt col Thomas Christen*			
Lt col Peter Graf	ZH		

* Proposé à l'élection à l'AD 2008
** Membres du comité directeur

Vérificateurs des comptes

Major Stefan Haag
Cap Thomas Audétat

Président de la commission ASMZ

Major Markus Blass

Président de la commission internationale

Lt col Olivier Savoy

Secrétariat

Cap Irène Thomann
Secrétaire

3. Portraits des nouveaux membres du comité



Lt col Thomas Christen

- ◆ né en 1966
- ◆ domicilié à Lucerne
- ◆ lic. en droit, avocat
chef du service de droit 2 de l'armée
- ◆ Cdt Bat mob log 61



Major Matteo Cocchi

- ◆ né en 1974
- ◆ domicilié à Lugaggia
- ◆ Lic. en droit, officier de carrière
- ◆ Of à disp du Cdt cdmt gren 1



Col EMG Thomas Rohrbach

- ◆ né en 1968
- ◆ domicilié à Heimenschwand
- ◆ Dr. en méd., médecine générale FMH
- ◆ Chef service san forces terrestres



Col EMG Martin Wohlfender

- ◆ né en 1965
- ◆ domicilié à Zeiningen
- ◆ Chimiste / IT-Manager
- ◆ Chef EM, EM br inf mont 12

4. Bilan 2007 de la SSO

SOG		Bilan au 31.12.2007	
Actifs	2007	2006	
Caisse	7.30	7.30	
PC 87-707070-4	1'577.30	5'494.20	
UBS 634.714.40 F	0.00	49'621.73	
CS 154607.90	113'198.79	30'789.13	
Liquidités	114'783.39	85'912.36	
Débiteurs membres	19'260.00	13'630.00	
Créances	87.05	1'426.95	
Impôt anticipé	2'422.10	1'314.53	
Actifs transitoires	5'299.30	204.55	
Créances	27'068.45	16'576.03	
Capital circulant	141'851.84	102'448.39	
Machines	1.00	1.00	
Titres CS	221'006.00	230'924.00	
Compte à terme	210'000.00	230'153.00	
Capital en titres	431'007.00	461'078.00	
Total de l'actif	572'858.84	563'566.39	
Passifs	2007	2006	
Créanciers	7'827.85	5'910.50	
Impôt sur le chiffre d'affaires	0.00	58.55	
Compte TVA	136.20	0.00	
Comptes corr.	13'370.92	7'051.75	
Compte bloqué ORET	1'220.78		
Comptes de régularisation	1'324.65	29'075.00	
Capital étranger à bref délai	2'861.44	41'978.70	
Reserve pour Politique de sécurité	130'303.00	105'303.00	
Modifications structurelles	104'000.00	104'000.00	
Réserve pour fluctuation boursière ²	75'000.00	75'000.00	
Réserve pour jubilé 2008	25'000.00	10'000.00	
Réserve pour le séminaire Pfp	10'000.00	0.00	
Réserve divers ³	14'000.00	14'000.00	
Total des Réserves	358'303.00	308'303.00	
Capital étranger	355'441.56	350'281.70	
Capital	213'284.69	201'279.18	
Bénéfice	4'132.59	12'005.51	
Propres moyens	217'417.28	213'284.69	
Total du passif	572'858.84	563'566.39	

Commentaires au bilan

¹ Cotisations pas encore versées à fin décembre 2007

² Réserve pour fluctuation boursière égale au 25-35% de la valeur des titres

³ Réserves pour frais de comptabilité, impôts, publications etc.

SSO		Compte pertes et profits 2007		
Dépenses	Budget	31.12.2007	2006	
Frais de personnel	100'300	95'459.80	146'143.20	
Remboursement de la présidence	12'000	10'554.00	12'000.00	
Remboursement comité	20'000	18'288.50	25'000.00	
Secrétaire générale et rembours des frais	0	0.00	9'762.40	
Secrétaire/traductrice inclus frais		-730.30		
AVS, AC	0	2'958.10	50'362.35	
Autres dépenses de personnel	0	0.00	4'666.80	
Traductions		8'769.40		
Coûts du secrétariat	60'000	55'620.10	33'512.00	
Frais d'exploitation	8'300	4'559.08	10'839.65	
. Téléphone / Fax	700	324.90	470.20	
. Photocopies	700	405.60	584.05	
. Matériel de bureau	2'000	790.10	1'150.20	
. Ports	2'000	1'484.65	1'668.45	
. Frais liés au traitement électronique des données	0	0.00	75.35	
. Impôts	1'000	-50.15	951.05	
. Frais de comptabilité	0		3'750.00	
. Amortissement machines	0	518.70	1.00	
. Frais de banque	500	243.13	585.85	
. Divers	1'400	842.15	1'603.50	
Frais de location charges incluses	0	0.00	10'854.00	
Titres	500	10'605.00	415.25	
. Pertes de titres		10'071.00		
. Frais de gestion des titres		534.00		
. Produits de titres	500	0.00	415.25	
Total des frais de la société	98'200	124'732.76	79'436.70	
. Assemblée des délégués	8'000	8'995.65	6'910.50	
. Mise en réserve jubilé		15'000.00		
. Mise en réserve politique de sécurité		25'000.00		
. Séminaires	6'000	4'581.91	3'939.75	
. Contribution à la Revue Militaire Suisse	10'700	10'700.00	10'700.00	
. Contribution à la Rivista militaire	4'000	4'000.00	4'000.00	
. Contribution à des organisations/projets	0	0.00	700.00	
. Information et publicité incl. Stages centraux	12'000	7'994.25	8'867.60	
. Internet	4'000	1'271.40	6'992.00	
. Conférences des présidents	2'500	2'165.50	1'489.90	
. Frais du Comité	25'000	20'968.15	15'939.30	
. Frais de la présidence	23'000	12'511.40	19'445.50	
. Frais Commissions/Groupes de travail	1'500	1'544.50	452.15	
. CIOR	500	0.00	0.00	
. Gaming	500	0.00	0.00	
. Mise en réserve séminaire PfP		10'000.00		
. Ultérieurs entretiens internationaux	500	0.00	0.00	
Total des dépenses	199'000	235'356.64	236'849.15	

SSO		Compte pertes et profits 2007		
Recettes	Budget	31.12.2007	2006	
Cotisations des membres	210'000	228'620.00	234'270.00	
. Sociétés Cantonales des Officiers	170'000	185'000.00	191'790.00	
. Sociétés d'Officiers Faïtières des Armes et des Services	40'000	43'620.00	42'480.00	
Recettes neutres	5'000	7'670.23	11'459.36	
. Intérêts	5'000	7'670.23	5'130.76	
. Profits sur titres	0	0.00	6'328.60	
Recettes diverses	3'000	3'199.00	3'125.30	
. Donations	3'000	3'000.00	3'000.00	
. Recette diverses	0	199.00	125.30	
Total des recettes	218'000	239'489.23	248'854.66	
Total des recettes	218'000	239'489.23	248'854.66	
./. Total des dépenses	-199'000	235'356.64	-236'849.15	
Bénéfice de l'exercice	19'000	4'132.59	12'005.51	

5. Rapport des vérificateurs

A l'attention de
l'Assemblée des Délégués
de la Société Suisse des Officiers du 15 mars 2008

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de la Société Suisse des Officiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 18 février 2008

Les vérificateurs des comptes:

Maj Stefan Haag

Cap Thomas Audétat

6. Bilan de l'ASMZ 2007

Bilan au 31.12.2007

	31.12.2007	31.12.2006
<u>ACTIFS</u>		
UBS Zürich, Kto 804.888.40B	11'755.38	43'770.84
UBS Zürich, Kto 804.888.01X	261'905.14	152'787.84
Débiteurs	52'470.55	89'925.00
Titres	396'719.00	508'588.00
Réserve pour fluctuation boursière	<u>-119'016.00</u>	<u>-127'147.00</u>
Actifs transitoires et autres	<u>12'506.45</u>	<u>21'447.00</u>
Total de l'Actif	<u><u>616'340.52</u></u>	<u><u>689'371.68</u></u>
 <u>PASSIFS</u>		
Provision pour diminution d'abonnés	75'000.00	75'000.00
Provision pour 'Sicherstellung Leistungsumfang'	50'000.00	50'000.00
Créditeurs	0.00	1'269.70
Passifs transitoires et autres	24'738.70	100'006.25
Capital		
- Report de l'an dernier	463'095.73	450'087.76
- Bénéfice	<u>3'506.09</u>	<u>13'007.97</u>
Total du Passif	<u><u>616'340.52</u></u>	<u><u>689'371.68</u></u>

Compte de pertes et profits 2007

	2007 <u>Fr.</u>	2006 <u>Fr.</u>	<u>%</u>
RECETTES			
Bail, Maison Huber & Cie.	300'000.00	300'000.00	0%
Abonnements via maison d'édition, encarts	1'399.85	1'393.50	+0%
Donations für Beihefte	17'500.00	0.00	+0%
Donations	23'080.00	39'560.00	-42%
Frais de gestion donateurs	<u>-6'201.45</u>	<u>-3'722.55</u>	<u>67%</u>
 Total	 <u>335'778.40</u>	 <u>337'230.95</u>	 <u>-0%</u>
DÉPENSES			
Honoraires aux rédacteurs	122'220.05	134'815.00	-9%
Frais de rédaction	28'598.70	34'082.30	-16%
Honoraires aux auteurs	<u>22'682.50</u>	<u>23'768.00</u>	<u>-5%</u>
	173'501.25	192'665.30	-10%
Numéros spéciaux encartés	67'737.80	33'151.90	+104%
Pages additionnelles	18'287.50	53'706.25	-66%
Optimisation de la qualité de l'ASMZ	0.00	0.00	+0%
Evénements et dépenses de rédaction	22'354.92	32'526.20	-31%
Frais pour Internet	7'829.50	7'704.65	2%
Nachfolger CR	9'359.10	0.00	0%
Remboursement commission ASMZ	18'000.00	0.00	0%
Secrétariat / Comptabilité Huber	18'000.00	18'000.00	0%
Divers	<u>7'067.19</u>	<u>5'473.18</u>	<u>+29%</u>
 Total	 <u>342'137.26</u>	 <u>343'227.48</u>	 <u>-0%</u>
 <u>Profit / Déficit d'exploitation</u>	 <u><u>-6'358.86</u></u>	 <u><u>-5'996.53</u></u>	
 ETAT DES FINANCES			
Intérêt et dividendes	22'383.50	8'447.20	
Profit sur le change	-2'546.90	-1'207.00	
Profit / Perte sur les titres	-18'102.65	46'657.30	
Modification réserve pour fluctuation boursière	<u>8'131.00</u>	<u>-34'893.00</u>	
 Total	 <u>+9'864.95</u>	 <u>+19'004.50</u>	
 <u>Profit de l'exercice</u>	 <u><u>+3'506.09</u></u>	 <u><u>+13'007.97</u></u>	

Annexe au bilan 2007 de l'ASMZ

Critère d'évaluation des titres

Le critère d'évaluation des titres se base sur le prix courant du marché (cours du au date du 31 décembre 2007).

Une réserve, qui devrait correspondre au maximum au 30% (2006: 25%) de la valeur de marché des titres, a été prévue en fonction d'une éventuelle fluctuation des cours.

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Valeur de marché des titres	Fr. 396'719.00	Fr. 508'588.00
Réserve pour fluctuation boursière	- Fr. 119'016.00	Fr. 127'147.00
Valeur nette des titres	<u>Fr. 277'703.00</u>	<u>Fr. 381'441.00</u>
Réserve pour fluctuation boursière %	30.0%	25.0%

7. Rapport du vérificateur des comptes sur le bilan 2007 de l'ASMZ

A l'attention de
l'Assemblée des Délégués
de la Société Suisse des Officiers du 15 mars 2008

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de l'ASMZ pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Commission d'administration alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, avec remerciements pour les services rendus.

Frauenfeld, le 7 février 2008

Le vérificateur des comptes:

Major Stefan Haag

8. Programme d'activités 2008

En 2008, l'accent des activités de la SSO sera principalement mis sur les deux thèmes suivants: le 175e anniversaire et l'agenda politico-sécuritaire. Il va de soi que ces activités seront organisées en étroite collaboration avec nos sections. Le changement de président lors de la prochaine assemblée des délégués ainsi que les nouvelles élections au comité n'apporteront quant à elles, aucun changement à la direction de marche de la SSO.

1. 175 ans de la SSO

Le bal des officiers et l'assemblée ordinaire des délégués qui se tiendront au Castelgrande à Bellinzona, seront le prélude du jubilé. En été 2008 paraîtra la brochure commémorative « 175 ans de la SSO » et en octobre la SSO invitera à un séminaire international qui se tient chaque année dans le cadre de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve (CIOR). Il aura comme thème l'armée de milice.

2. Politique de sécurité et militaire

Au premier plan de ce début d'année, est la campagne contre l'initiative «Contre le bruit des avions de combats à réaction dans les zones touristiques» qui met en danger l'instruction et l'engagement des Forces aériennes. La SSO luttera contre cette initiative par de nombreuses activités organisées en collaboration avec le comité de soutien, le comité des organisations de milice et avec ses sections. Le 24 février 2008, le peuple suisse et les cantons ont refusés cette initiative.

En janvier 2008, le Conseil fédéral a publié ses directives politiques pour les quatre prochaines années. Les points suivants y sont mentionnés en relation à la politique de sécurité:

- Révision de la loi sur le service civil et de la loi fédérale sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir.
- Remplacement partiel de la flotte Tiger (TTE).
- Révision de la législation militaire.
- Rapport du Conseil fédéral sur la stratégie en matière de politique de sécurité.
- Création d'un département de la sécurité.

Il s'agit de sujets sur lesquels le comité de la SSO s'est déjà prononcé ou qui sont déjà inscrits dans son agenda politico-sécuritaire.

La révision de la loi sur le service civil et de la loi fédérale sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir ne sont pas des thèmes essentiels pour la SSO, elle soutient la proposition du Conseil fédéral.

Par contre, le comité traitera de manière approfondie la révision de la législation militaire, qui passera devant aux Chambres en 2008. A cet effet, la SSO organisera une table-ronde avec les parlementaires concernés.

La SSO a exigé à plusieurs reprises qu'un processus de décision systématique en matière de politique de sécurité soit réalisé afin de développer une stratégie politico-sécuritaire. Elle s'attend du Conseil fédéral que lors de l'élaboration de la stratégie mentionnée dans ses directives, de nombreux cercles intéressés soient inclus dans le processus de décision. La SSO se concentrera surtout sur les conditions-cadres pour le système de milice.

La SSO attend avec impatience les propositions concernant la création d'un département de la sécurité, approuvé par la majorité des membres du comité.

Etant donné qu'il s'agit d'un sujet politiquement délicat, la SSO suivra attentivement le remplacement partiel de la flotte de Tiger. A cet effet, la SSO ne manquera pas de coordonner ses activités avec les commissions du Conseil national et du Conseil des Etats. Il ne s'agit pas de d'influencer le choix d'une modèle, mais il faut réussir à fournir la preuve de la nécessité du remplacement de la flotte et expliquer au public l'importance de cette acquisition. Les organisations de milice auront sans doute un rôle assez difficile à jouer.

Un des sujets que la SSO traite régulièrement est le programme d'armement, qui en 2008 comprendra probablement aussi l'acquisition de véhicules blindés pour le transport de troupes.

Deux autres sujets occuperont la SSO, notamment la décision sur la remise de l'arme personnelle et les nouvelles prescriptions concernant le service de garde.

3. Politique associative

A l'intérieur de l'association, le comité continuera à concentrer ses efforts sur les conférences des présidents et ses visites auprès des sociétés cantonales des officiers et des sociétés d'armes et de services. Les 14 et 15 novembre, sera organisé un séminaire pour jeunes officiers, dont le programme sera consacré à la communication.

Le comité publie régulièrement et intégralement ses décisions et ses positions dans ses organes de publication et sur Internet, car les rapports des médias électroniques et de la presse sont souvent abrégés et donc très imprécis.

4. Calendrier des activités 2008

16 – 19 octobre 2008	Séminaire PfP, Kriens
14 et 15 novembre 2008	Séminaire pour jeunes officiers, Kriens

9. Budget 2008

Dépenses		Recettes	
Total Frais d'exploitation	124'900	Cotisations	210'000
. Remboursement président	25'000	Sociétés Cantonales	
. Remboursement Comité exécutif	20'000	des Officiers	170'000
. Coûts du secrétariat	65'000	Sociétés d'Officiers Faïtières	
. Traductions	8'000	d'Armes et de Services	40'000
	118'000		
Frais d'exploitation	6'900		
. Téléphone / Fax	500		
. Photocopies	400	Dissolution de la réserve	25'000
. Matériel de bureau	1'000	Politique de sécurité	
. Ports	2'000	Dissolution de la réserve	
. Impôts	1'000	Jubilée	25'000
. Frais de banque, gestion titres	1'000	Dissolution de la réserve	
. Divers	1'000	Séminaire PfP	10'000
	153'100		
Frais de la Société	153'100		
. Assemblée des délégués	14'400		
. Jubilee	25'000		
. Séminaires	6'000		
. Contribution Revue mil suisse	10'700	Intérêts	5'000
. Contribution Rivista mil svizzera	4'000		
. Votation Initiative c. le bruit des avions de comb.	25'000	Donations	3'000
. Frais de Publicité/Recrutement	10'000		
. Site web	3'000		
. Conférences des présidents	2'000		
. Frais de la présidence	15'000		
. Frais du comité	25'000		
. Commissions/Groupes de travail	1'500		
. Gaming	500		
. CIOR	500		
. CIOR Séminaire PfP	10'000		
. autres relations internationales	500		
Total des dépenses	278'000	Total des recettes	278'000